**ORATEUR : SULTAN CHOUZOUR**

**PAYS EXAMINE : TCHAD**

INTERVENTION DE LA DELEGATION DE L’**UNION DES COMORES** A L’OCCASION DU DIALOGUE INTERACTIF AVEC **LA REPUBLIQUE DU TCHAD**,

DANS LE CADRE DE LA 31ème SESSION DE DE L’EPU,

A GENEVE LE 13 NOVEMBRE 2018.

Monsieur Le Président,

La Mission Permanente de l’Union des Comores souhaite la bienvenue à la Délégation du Tchad et la félicite pour l’adoption de politiques résolues en faveur de droits de l’homme, matérialisées notamment par :

* la ratification du Protocole à la Charte Africaine portant création de la Cour Africaine des Droits de l’Homme,
* la ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption et
* la Convention des Nations-Unies contre la torture.

Conformément à ces orientations revendiquées en faveur des droits de l’homme, la délégation de l’Union des Comores fait à la République du Tchad les recommandations ci-après :

1. Accélérer les procédures en vue de ratifier le protocole facultatif à la Convention contre la Torture et autres traitements cruels, inhumain ou dégradants,
2. Accorder à la Commission Nationale des Droits de l’Homme, dont le statut est désormais conforme aux Principes de Paris, les moyens dont elle a besoin pour exercer la plénitude des attributions qui lui sont désormais reconnues.

Merci Monsieur Le Président

Sultan Chouzour, Ambassadeur